Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260921-2026_09_21_D75-DE

PLONEVEZ-DU-FAOU
Kalet 'vel an dero eeun 'giz ar fao
Dur comme le chêne - Droit comme le hêtre

Commune de PLONEVEZ DU FAOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026 - 75

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **PLONEVEZ DU FAOU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Marguerite BLEUZEN**, Maire.

Date de convocation : 15 septembre 2026 Convocation affichée le : 15 septembre 2026

Présents : M. BLEUZEN, V. CARO CHERRE, J.L. LANDREIN, J. BOULC'H, A. BRENAUT, A. RIOU, D. SALAÜN, G. BERNARD, A-M. BRETEL, L. LE GUILLOU, D. MENUGE, S. MAO, M. VOLANT LE DEROFF, M. CAENES-BARDON, M. QUERE.

Absents excusés : A. LAMANDA, B. BARBIER, D. MORVAN et E. DE OLIVEIRA-ORIOL.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents : 15

Procurations : A. LAMANDA (procuration à J.L. LANDREIN), B. BARBIER (procuration à D. SALAUN), D. MORVAN (procuration à V. CARO-CHERRE) et E. DE OLIVEIRA-ORIOL (procuration à G. BERNARD).

Secrétaire de séance : Valérie CARO-CHERRE.

Objet de la Délibération
Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet.

Le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de créer, à compter du 1er octobre 2026, un poste d'Adjoint Technique à temps non complet (31 heures/hebdomadaire) aux services de la cantine municipale de l'école Jules Verne.

Le Conseil Municipal, entendu les explications du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DECIDE** de créer, à compter du 1er octobre 2026, un emploi permanent à temps non complet (31 heures 00) d'Adjoint Technique pour les services de la cantine municipale de l'école Jules Verne,

- **DONNE** pouvoir au Maire afin de procéder à la nomination correspondante,

- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune.

Pour copie certifiée conforme,
Mme le Maire,
Marguerite BLEUZEN.